Syndicat National des Professionnel·le·s de la Petite Enfance

Communiqué de Presse

3e congrès du SNPPE :
quatre orientations et un Bureau national partiellement renouvelé

À Guénange, le 9 novembre 2026

Réuni le 7 novembre à Paris et à distance, le 3e congrès national du Syndicat National des Professionnel·le·s de la Petite Enfance a affirmé **quatre orientations stratégiques** : « Nos corps, nos métiers, notre dignité, nos voix ».

- **Nos corps : protéger la santé et les conditions de travail.** Combattre l'épuisement, les sous-effectifs et les risques professionnels.
- **Nos métiers : défendre les qualifications et la reconnaissance.** Exiger des rémunérations à la hauteur des responsabilités et un Service public de la petite enfance construit avec l'ensemble des professionnel·le·s.
- **Notre dignité : renforcer les droits et le pouvoir d'agir collectif.** Développer les implantations syndicales et soutenir les représentant·e·s du personnel face aux pressions et aux atteintes aux droits.
- **Nos voix : libérer, protéger et porter la parole professionnelle.** Défendre celles et ceux qui alertent et faire entendre l'expertise du terrain dans les décisions publiques.

Partiellement renouvelé, le Bureau national remercie les membres sortants pour leur engagement. Il salue tout particulièrement Lucie Robert, co-secrétaire générale depuis la création du SNPPE, pour son rôle dans la construction et le développement du syndicat. Elle poursuit son engagement au sein du Bureau national en qualité d'assesseure. Le Bureau national souhaite également la bienvenue à deux nouveaux membres, qui viennent renforcer la représentation des métiers de la petite enfance.

Deux ateliers ont prolongé les échanges l'après-midi, consacrés au Service public de la petite enfance et à l'accueil individuel. Ils ont permis aux participant·e·s de croiser leurs expériences et leurs attentes pour nourrir l'action du SNPPE dans l'ensemble des modes d'accueil.

Ce congrès fixe un cap : renforcer l'action collective dans tous les territoires et tous les modes d'accueil, et porter ces exigences auprès des employeurs et des pouvoirs publics.

La qualité de l'accueil ne se construira ni sur l'épuisement des professionnel·le·s, ni sur leur silence.
Protéger les enfants exige de protéger celles et ceux qui les accueillent.

Contact presse :

Cyrille GODFROY
Véronique ESCAMES
co-secrétaires généraux

contact@snppe.fr